



L'inclusion pour tous: la Commission présente un plan d'action en faveur de l'intégration et de l'inclusion pour la période 2021-2027

Bruxelles, le 24 novembre 2020

La Commission a présenté aujourd'hui le [plan d'action en faveur de l'intégration et de l'inclusion pour la période 2021-2027](#). Ce plan d'action promeut l'inclusion pour tous, reconnaît l'importante contribution des migrants à l'UE et s'attaque aux obstacles qui peuvent entraver la participation et l'inclusion des personnes issues de l'immigration, nouvellement arrivées ou disposant déjà de la citoyenneté, dans la société européenne. Il repose sur le principe selon lequel l'intégration inclusive nécessite des efforts tant de la part de la personne que de la communauté d'accueil et prévoit de nouvelles actions qui s'appuient sur les réalisations du plan d'action précédent de 2016.

M. Margaritis **Schinas**, vice-président chargé de la promotion de notre mode de vie européen, a déclaré: *«L'inclusion est l'incarnation même du mode de vie européen. Les politiques d'intégration et d'inclusion sont essentielles pour les nouveaux arrivants et les communautés locales, et elles contribuent à des sociétés cohésives et à des économies fortes. Toute personne ayant le droit d'être en Europe devrait avoir accès aux outils dont elle a besoin pour réaliser pleinement son potentiel et assumer les droits et obligations qui régissent notre Union.»*

M^{me} Ylva **Johansson**, commissaire aux affaires intérieures, a quant à elle déclaré: *«Les migrants font partie intégrante de notre société. Tout le monde a un rôle à jouer pour rendre nos sociétés cohésives et prospères. L'intégration et l'inclusion impliquent d'écouter les communautés de migrants et de faire en sorte que chacun puisse jouir de ses droits, quelle que soit son origine. L'intégration inclusive consiste à fournir les mêmes outils et le même soutien pour contribuer à la société, afin que les migrants puissent exploiter pleinement leur potentiel et que nos sociétés tirent parti de leurs atouts et de leurs compétences.»*

Une approche européenne de l'intégration et de l'inclusion

Comme souligné dans le [nouveau pacte sur la migration et l'asile](#), la réussite de l'intégration et de l'inclusion est un élément essentiel d'une politique de migration et d'asile bien gérée et efficace. Elle est également essentielle pour la cohésion sociale et pour une économie dynamique au service de tous.

Le plan d'action propose un **soutien ciblé et taillé sur mesure**, qui tient compte des caractéristiques individuelles susceptibles de représenter des défis spécifiques pour les personnes issues de l'immigration, telles que le genre ou l'origine religieuse. La réussite de l'intégration et de l'inclusion repose à la fois sur une prise en charge rapide et sur un engagement à long terme.

Bien qu'il appartienne en premier lieu aux gouvernements nationaux de créer et d'appliquer les politiques sociales, l'UE apporte un soutien crucial aux États membres en assurant un financement, en mettant au point des orientations et en encourageant les partenariats utiles. Les principales actions sont:

- **l'éducation et la formation inclusives**, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, l'accent étant mis sur la facilitation de la reconnaissance des qualifications et de l'apprentissage continu des langues, avec le soutien des fonds de l'UE;
- **l'amélioration des perspectives d'emploi et de la reconnaissance des compétences** afin d'apprécier à sa juste valeur la contribution des communautés de migrants, et des femmes en particulier, et de les aider à déployer tout leur potentiel. La Commission s'emploiera, en collaboration avec les partenaires socioéconomiques et les employeurs, à promouvoir l'intégration sur le marché de l'emploi, à soutenir l'esprit d'entreprise et à rendre la reconnaissance et l'évaluation des compétences plus faciles pour les employeurs;
- **la promotion de l'accès** des personnes issues de l'immigration aux services de **soins de santé**, y compris aux soins de santé mentale. Outre le financement spécifique de l'UE, le plan d'action vise à garantir que les personnes sont informées de leurs droits et reconnaît les défis spécifiques auxquels sont confrontées les femmes, en particulier pendant et après la

grossesse. Le plan d'action aide également les États membres à échanger les bonnes pratiques;

- l'accès à un **logement adéquat et abordable** financé par le Fonds européen de développement régional, le Fonds social européen plus, le Fonds «Asile et migration» et InvestEU, ainsi qu'à des plateformes de financement pour échanger des expériences aux niveaux local et régional en matière de lutte contre les discriminations sur le marché du logement et de ségrégation.

Le plan d'action sera mis en oeuvre en mobilisant un **financement** de l'UE et en créant des **partenariats** avec toutes les parties: les migrants, les communautés d'accueil, les partenaires socioéconomiques, la société civile, les autorités locales et régionales ainsi que le secteur privé. Il donnera aux communautés d'accueil les moyens d'agir et soutiendra leur rôle de conception et de mise en œuvre des mesures et programmes d'intégration, tout en soulignant la responsabilité des personnes concernées dans leur participation à la société d'accueil. Il s'efforcera de **moderniser** l'accès aux services par le recours aux outils numériques. Enfin, il améliorera la **base factuelle** pour contribuer à la poursuite de l'élaboration des politiques et pour garantir un bon suivi des résultats.

Contexte

Aujourd'hui, environ 34 millions d'habitants de l'UE sont nés en dehors de l'UE (environ 8% de la population), et 10% des jeunes (entre 15 et 34 ans) nés dans l'UE ont au moins un parent né dans un pays tiers. Les migrants et les citoyens de l'UE issus de l'immigration jouent un rôle clé dans la société européenne et dans différents secteurs de notre économie, notamment comme travailleurs exerçant des professions essentielles. Pourtant, ils sont encore et toujours confrontés à des problèmes d'inclusion sociale et d'accès à l'éducation, à l'emploi et aux soins de santé ([voir les statistiques](#)).

Le plan d'action en faveur de l'intégration et de l'inclusion complète des stratégies de l'UE, actuelles et à venir, visant à encourager l'égalité et la cohésion sociale afin que toute personne soit pleinement intégrée et capable de prendre part aux sociétés européennes. Il sera mis en œuvre parallèlement au futur plan d'action visant à mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux et le [plan d'action de l'UE contre le racisme](#). Il sera également étroitement lié au [cadre stratégique de l'UE pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Roms](#), à la [stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025](#), à la [stratégie pour l'égalité des personnes LGBTIQ 2020-2025](#), à la future stratégie de lutte contre l'antisémitisme et au rapport sur la citoyenneté de l'Union.

Pour en savoir plus:

[Plan d'action sur l'intégration et l'inclusion 2021-2027](#)

[Document de travail des services de la Commission](#)

[Rapport relatif à la consultation publique sur l'intégration et l'inclusion des migrants et des personnes issues de l'immigration](#)

[Analyse des réponses à la consultation publique sur l'intégration et l'inclusion des migrants et des personnes issues de l'immigration — Rapport de synthèse](#)

[MÉMO](#): Intégration et inclusion

[Fiche d'information](#): plan d'action de l'UE en faveur de l'intégration et de l'inclusion

[Portail sur l'intégration](#)

IP/20/2178

Personnes de contact pour la presse:

[Adalbert JAHNZ](#) (+ 32 2 295 31 56)
[Ciara BOTTOMLEY](#) (+32 2 296 99 71)
[Laura BERARD](#) (+32 2 295 57 21)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)

Related media

 [Illustration 2020/2](#)